

NUISANCES AÉRIENNES | 97% pour leur réduction !

Vous êtes 97% à dire oui à la réduction du trafic aérien et à l'arrêt des vols la nuit !



Pour rappel, 147 villes d'Ile-de-France et de l'Oise ont lancé une consultation publique sur les nuisances aériennes. Depuis le 11 mars dernier, elles demandent à leurs administrés de répondre à la question qui suit : *"Pour votre santé et face à l'urgence climatique, souhaitez-vous la réduction des vols et leur interdiction la nuit entre 22 heures et 6 heures sur les aéroports de Charles-de-Gaulle, Orly, Le Bourget et Beauvais-Tillé ?"*. La consultation s'est terminée dimanche 24 mars à 18h.

Plus de 50 000 personnes ont voté, que ce soit par vote électronique ou dans les urnes mises à disposition par certaines collectivités dans des lieux publics comme les mairies, les centres socioculturels ou les médiathèques. Le taux de participation montre que les habitants se sentent concernés par les questions de nuisances aériennes.

Avec 97% de OUI en faveur de la limitation du trafic aérien et de l'arrêt des vols la nuit, la démonstration est faite que les habitants n'en peuvent plus de supporter pollutions sonores, pollutions atmosphériques et promesses non tenues sur la réduction des gaz à effet de serre du secteur aérien. Ce sont des centaines et des centaines d'avis qui ont été déposés en plus du vote massif demandant la réduction du trafic aérien. Les commentaires édifiants se succèdent et témoignent d'une véritable souffrance au quotidien.

Forts du résultat obtenu, les élus ayant organisé la consultation publique demandent au gouvernement et aux parlementaires de prendre des décisions d'ici la fin 2024 pour réduire le trafic aérien et arrêter les vols de nuit. **Ils ont remis ce week-end une demande à Monsieur le Premier Ministre Gabriel Attal pour se mettre autour de la table et trouver des solutions pour qu'enfin la liberté de respirer, de profiter des espaces extérieurs avec quiétude soit retrouvée.**

Réguler le trafic aérien est possible, et même nécessaire pour la préservation de la santé et le climat, comme le démontrent de nombreux rapports scientifiques, et la décision de justice historique prise il y a quelques jours par le tribunal de la Haye qui demande la réduction du nombre de vol à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol dans un délai de 12 mois.

Les élus locaux remercient toutes les personnes ayant participé à la consultation. Les témoignages recueillis sont les preuves de quotidiens très éprouvés ! Les élus s'engagent avec détermination à permettre un environnement moins pollué, sous des cieux moins encombrés par les avions. C'est une question de santé publique qui s'inscrit pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour votre santé et face à l'urgence climatique, souhaitez-vous la réduction des vols et leur interdiction la nuit entre 22 heures et 6 heures du matin sur les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget et Beauvais-Tillé ?

[**Mobilisez-vous et répondez à cette question jusqu'au 24 mars en cliquant ici.**](#)

Une mobilisation de longue date contre les nuisances sonores

Fidèle à l'action menée depuis 2020, la Ville de Montmorency se mobilise une nouvelle fois pour limiter l'impact des nuisances aériennes au-dessus de son territoire. Celui-ci est situé à proximité immédiate des aéroports de Roissy et du Bourget, sources de pollution sonore.

[En mars 2022, la municipalité a adopté à l'unanimité une délibération pour demander l'inscription de mesures précises dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement \(PPBE\) de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle sur la période 2022-2026. Celles-ci permettraient de protéger les populations survolées et de réduire significativement les nuisances engendrées.](#)

En juin 2023, le Conseil municipal a, à l'unanimité, demandé l'application de mesures permettant de protéger les populations survolées et de réduire les nuisances engendrées. S'agissant de l'aéroport de Roissy, cela induisait le plafonnement du trafic à 440 000 mouvements par an et l'instauration d'un couvre-feu entre 22h et 6h.

Une grande consultation citoyenne pour faire entendre votre voix !

Le secteur de l'aérien est le seul secteur à avoir augmenté, en Île-de-France, les émissions d'oxydes d'azote responsables pour une bonne partie de la pollution de l'air. Ainsi, vivre sous les couloirs aériens réduit jusqu'à trois ans l'espérance de vie en bonne santé.

Si réduire le trafic aérien est une des solutions au problème, **il est nécessaire de connaître l'avis des habitants sur le sujet.** Dans cette optique, et pour la première fois, une grande consultation citoyenne est organisée en Île-de-France et dans l'Oise sur les nuisances aériennes.

Faites entendre votre voix !

Document(s)

[Avis de la ville de Montmorency dans le cadre de l'enquête publique de révision du PPBE](#)
[Vœu relatif à la réduction des nuisances aériennes sur le territoire de la commune de Montmorency](#)